Education Sector Program Implementation Grant Completion Report Template

Status: Accepted

Country	Name of project this grant is contributing to	Grant ID	Project ID (if applicable)
Niger	Niger ESPIG (May 2020)	GPE0000362	CNE1224

Grant Agent	Grant Type	Grant Approval Date	Grant Effectiveness / Start Date
Agence Francaise de Developpement	ESPIG	05/19/2020	06/30/2020

Grant Closing Date	Grant Amount	Date of Report Submission
12/31/2024	77,300,000 (EUR)	07/28/2025

Project Implementation

Assessment of Project Implementation: Relevance

Overall Relevance

Level Of OverAll Relevance 1

Substantial

Detailed Description

La création du Fonds Commun Sectoriel de l'Éducation (FCSE) a répondu à une volonté du gouvernement nigérien et de ses partenaires d'améliorer l'efficacité de l'aide posée dans la Déclaration de Paris (2005) et rappelée dans le programme d'action d'Accra (2008) puis de la Déclaration de Busan (2011). Le FCSE est aligné sur les procédures et les structures nationales. La couverture du programme est nationale, ce qui lui confère une forte pertinence par rapport aux besoins du secteur mentionnés dans le PSE 2014- 2024 puis dans le plan de transition du secteur 2020 – 2022.

Au début de l'année 2023 (avant le coup d'État de juillet 2023), le FCSE concentrait les ressources provenant de 8 partenaires techniques et financiers : Agence Française de Développement, Coopération luxembourgeoise, Coopération suisse, Norvège, UNICEF, Union européenne, Partenariat mondial pour l'Éducation (GPE) et Canada et d'autres partenaires souhaitaient entrer dans le FCSE. Les ressources des partenaires du FCSE sont entièrement fongibles entre elles ; ce qui limite la fragmentation des financements et une capacité d'intervention beaucoup plus forte pour accompagner les réformes de l'État et améliorer l'accès, la qualité, l'équité et la gouvernance du système éducatif.

L'analyse des notes de cadrage des PTF montre que la décentralisation et la déconcentration ont fortement été encouragées par les partenaires du FCSE avec environ 70% à 80% des ressources du FCSE allouées aux services déconcentrés et décentralisés de l'éducation afin de financer les services situés au plus proche des écoles, là où se produisent les résultats éducatifs.

Pour le primaire et le secondaire, les lettres de cadrage ont mis l'accent sur :
- La construction de salles de classe ;
- Le financement des structures déconcentrées de l'éducation ;
- Les subventions en direction des établissements scolaires ;

- La formation des directeurs et des enseignants ;
- L'acquisition des intrants pédagogiques ;
- L'amélioration du temps scolaire ;
- L'amélioration de l'encadrement pédagogique ;
- La scolarisation des filles ;
- Prise en charge des enfants déscolarisés et non scolarisés.

La réponse du programme aux besoins des populations les plus vulnérables
L'utilisation des circuits de la dépense publique, a permis de multiplier les lieux d'exécution sur tout le territoire nigérien et de financer toutes les entités publiques qui contribuent au développement du système éducatif (structures déconcentrées de l'éducation, établissements autonomes, établissements scolaires, collectivités territoriales). Cela a eu pour effet (i) d'augmenter les capacités d'absorption des ressources extérieures, (ii) d'augmenter les ressources des structures déconcentrées pour leur permettre d'accroître leurs missions d'encadrement et de suivi pédagogique auprès des établissements scolaires, (iii) d'accélérer la décentralisation en s'appuyant sur les transferts aux collectivités territoriales.

L'allocation des ressources aux services déconcentrés a permis de mieux répondre aux besoins des populations les plus vulnérables avec un accent sur (i) la scolarisation des filles, (ii) la prise en charge des enfants non scolarisés ou déscolarisés et (iii) la scolarisation des enfants issus de zones rurales.

Enfin, les subventions accordées aux écoles primaires et secondaires (environ 5.600) constituent également une réponse forte aux besoins des populations les plus vulnérables, dans la mesure où les critères de sélection des écoles ont pris en considération cette dimension.

La prise en compte des contraintes institutionnelles
Les contraintes institutionnelles ont été prises en compte avec le recrutement de 15 experts techniques nationaux et internationaux dans le domaine de la planification, la gestion financière, budgétaire et comptable, la passation des marchés et la décentralisation. La mission d'assistance technique a été mise en place pour une période de 50 mois (initialement 39 mois de septembre 2021 à décembre 2024 et une prolongation de 11 mois, de décembre 2024à octobre 2025).

Les changements intervenus au cours de la mise en œuvre du programme
Le coup d'État militaire du 26 Juillet 2023, a fortement ralenti, voire bloqué l'exécution ainsi que la dynamique de montée en puissance du FCSE. A la suite du coup d'État :
- Les comptes bancaires du niveau central et des régions de Niamey, Maradi et Zinder ont été bloqués (les comptes étaient à la BCEAO) empêchant l'exécution des activités
- Suppression du poste de Coordonnateur de la CAMOS, deux experts nationaux et le financier, entraînant le gel du fonctionnement de la CAMOS
- Les incertitudes sur les postes dans l'administration publique, ont entraîné un immobilisme et une situation d'attentisme
- Les Assistants techniques ont dû travailler à distance durant 4 mois ce qui a réduit leurs capacités d'interventions
- Plusieurs partenaires techniques et financiers ont suspendu leurs contributions

Malgré cette situation difficile, les activités ont continué de se poursuivre mais à un rythme plus lent et l'avenir du FCSE reste incertain avec un suivi qui a été confié à l'UNICEF dont les pratiques sont éloignées d'une approche alignée, ce qui nécessite de la part de l'UNICEF un changement fort de paradigme.

Beneficiaries' Views on Relevance

Detailed Description

Suite à la crise politique au Niger, il n’a pas été possible de mener une enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires.

Assessment of Project Implementation: Efficacy

Overall Efficacy

Level of Overall Efficacy 2

Substantial

Detailed Description

Les financements apportés par le Partenariat Mondial pour l’Éducation (GPE) d’un montant de 77,3 Millions d’euros sont répartis en deux parts : la part fixe (70% soit 54,11 ME) et la part variable (30% soit 23,19ME).

Le décaissement de la part variable est lié à l’atteinte de 16 indicateurs qui visent à encourager un changement plus large au niveau sectoriel et à améliorer les résultats dans les domaines clés de l'équité, de l'efficience et des résultats de l'apprentissage au primaire. Ils ont constitué des leviers importants pour inciter les ministères à programmer leurs activités vers l’atteinte de ces indicateurs. A titre d’exemple, le MEN a élaboré :

(i) Un plan pluriannuel de construction scolaires en identifiant des critères de priorisation pour les sites de constructions

(ii) Un plan pluriannuel de formation des enseignants de CI, CP et CE1 en langue et en mathématique basé sur l’analyse des besoins (exploitation des rapports de visite de classe, enquête de suivi individuel réalisé auprès des enseignants)

(iii) Un outil calculant de façon équitable les allocations budgétaires aux DREN en fonction de plusieurs critères

(iv) Validé des critères d’affectation des enseignants en vue de faire baisser le taux de redoublement.

Objectif 1 : La réduction des disparités entre régions constitue un des piliers de la théorie du changement et des interventions du programme au niveau de l’accès et de l’achèvement.

Dans les régions prioritaires du programme, les effectifs augmentent de façon régulière comme le montre le tableau ci-dessous. La région de Tillabéry fait face à une forte insécurité avec la multiplication du nombre d’incidents sécuritaires attribués aux groupes armés non étatiques de diverses affiliations. Cette insécurité a pour conséquence la fermeture des écoles mais également la peur des parents, des enseignants de se rendre à l’école. Ainsi, l’annuaire statistiques 2022-2023 compte 217 salles de classes en moins utilisées par rapport à l’année 2021-2022.

Tableau 1 : Évolution des effectifs du primaire dans les régions prioritaires du programme

[Please confer to the attached Completion Report]

L’éducation des filles

Le FCSE appuie la mise en œuvre de la Stratégie Nationale d’Accélération de l’Éducation et de la Formation des Filles comme mentionné dans les lettres de cadrage des PTF. Les ateliers mis en œuvre se concentrent sur :

- L’organisation d’atelier d’échange avec les communautés sur le maintien des filles à l’école
- L’octroi de prix d’excellence aux filles ayant obtenu les meilleurs résultats scolaires
- La distribution de kits scolaires

- La distribution de rations alimentaires sèches

Le taux brut d'admission des filles au primaire en 2022-2023 est de 83,3% et la cible (82,5%) a été atteinte. Toutefois, il faut noter que les disparités de genre restent importantes avec un indice de parité du TBA de 0,88.

Objectif 2 : Améliorer les résultats d'apprentissage en priorisant le développement des compétences en langue et en lecture

L'amélioration des résultats d'apprentissage est le fruit d'une combinaison d'interventions variées. L'évaluation nationale des apprentissages menée en 2023 selon les standards du PASEC montre que le pourcentage d'élèves de 2e année atteignant au moins le niveau 2 en langue sur l'échelle de compétences du PASEC est de 78,4%. Ce résultat montre une amélioration par rapport aux données du PASEC 2019 ou le taux était de 73,3%.

• Objectif 3 : Améliorer les capacités, en particulier des acteurs locaux en matière de pilotage, de gouvernance et de gestion, notamment en ce qui concerne la gestion des personnels

La gestion des ressources humaines au Niger est une question épineuse avec des enseignants contractuels qui représentent plus de 80% du corps enseignant et un taux d'aléa dans l'affectation des enseignants qui avait atteint les 29,4% en 2017. Un des objectifs du PTSEF et du programme est d'accompagner l'amélioration de la gestion des ressources humaines avec pour objectif principal de réduire le taux d'aléas.

Le taux d'aléas baisse légèrement, reflétant les efforts du MEN pour améliorer la gestion des affectations des enseignants. En 2022, ce taux était de 19,64% comme le montre le tableau ci-dessous.

Tableau 2 : Évolution du taux d'aléas

[Please confer to the attached Completion Report]

* 2020 : pour l'année 2020, la collecte des données s'est arrêtée au niveau des ICEP (pas de collecte dans les écoles). En conséquence, la comparaison ne serait pas juste.

Efficacy by Component/Objective

Component / Objective
C1: Contribution au FCSE

Level of Achievement (Outcome Level) at End of Grant [3]
Substantial

Brief narrative on key achievements and challenges, by component/objective

Composante 1 : Appui à la mise en œuvre du PTSEF

Les données des évaluations sur les apprentissages montrent une nette amélioration de la qualité des acquis des élèves depuis 2019. En revanche, les ambitions en termes d'infrastructures sont en dessous des attentes.

Component / Objective
C2: Appuis techniques et Audit

Level of Achievement (Outcome Level) at End of Grant [3]
High

Brief narrative on key achievements and challenges, by component/objective

Composante 2. Appui technique pour la bonne exécution du programme

Un plan de renforcement des capacités a été élaboré au démarrage afin d'accompagner la conduite du changement porté par le programme GPE. Un plan de renforcement des capacités a été élaboré au démarrage afin d'accompagner la conduite du changement porté par le programme GPE.
Plusieurs expertises courts termes sont intervenus, permettant l'atteinte de tous les indicateurs de la part variable.

Component / Objective	Level of Achievement (Outcome Level) at End of Grant [3]
C3: Dispositif d'assistance technique	High

Brief narrative on key achievements and challenges, by component/objective
Le fonctionnement du FCSE dépend très largement de celui du système de gestion des Finances publiques du Niger mais aussi des mesures prudentielles et des appuis en renforcement des capacités mis en œuvre par le FCSE pour atténuer certaines des faiblesses du système national.

Les douze assistants techniques prévus sur la composante 3 du programme PME ont été déployés en octobre 2021, pour une durée de 39 mois dans les domaines de la comptabilité-finances, de la passation de marchés, de la planification et du suivi-évaluation ainsi que de la décentralisation et des infrastructures.

La première phase des appuis (octobre 2021 – Juin 2022) visait à rétablir les bases d'une gestion plus performante du FCSE, notamment en termes de gestion des finances publiques et de passation des marchés. Cet objectif a été atteint puisque les audits financiers externes ont révélé une bonne gestion avec moins de 1% des dépenses inéligibles.

A cela s'ajoute, des plans d'actions annuels et régionaux élaborés dans le respect du cycle de programmation budgétaire et des rapports de performance du secteur disponibles chaque année.

Contribution to system progress (including the variable part)

Detailed Description
['2.3 Contribution à l'avancement du système (y compris la part variable)' section in the offline Completion Report]

En mutualisant les ressources de 8 partenaires techniques et financiers, le FCSE a joué un rôle fédérateur déterminant autour du plan sectoriel de l'éducation, permettant d'apporter des financements significatifs autour de modalités communes de financement et de réformes institutionnelles clés telles que la décentralisation et la déconcentration des services éducatifs.
L'utilisation des circuits de la dépense publique a permis de financer toutes les écoles normales d'instituteurs (ENI) et de couvrir une partie de leurs dépenses de fonctionnement, d'acquérir des intrants et de réhabiliter certaines infrastructures, de réaliser un suivi rapproché des stages pratiques effectués par les élèves-maîtres et l'acquisition d'outils pédagogiques et didactiques. Selon le directeur d'une ENI interrogé dans le cadre d'une évaluation menée par la coopération luxembourgeoise : « c'est véritablement grâce aux ressources du FCSE qu'ils peuvent fonctionner et encadrer correctement les stages pratiques ; sans ces ressources, la formation serait uniquement théorique ».

Plusieurs appuis de court terme ont été déployés pour accompagner le Ministère dans l'atteinte des indicateurs de la part variable. Ces appuis ont largement contribué à l'atteinte des indicateurs de la part variable comme le montre le tableau ci-dessous.

[Table, Please confer to the attached Completion Report]

Other Effects

Detailed Description

['2.4 Autres répercussions' section in the offline Completion Report]

Des progrès importants ont été enregistrés en matière de planification avec l'amélioration des PAA orientés sur les résultats et l'intégration des financements FCSE dans les Documents de programmation pluriannuels des dépenses (DPPD). L'assistance technique, aux côtés de la CAMOS, a appuyé la réalisation de Plans d'actions sectoriels dans les huit régions du Niger (PAP). Ces plans ont été consolidés au niveau national pour être intégrés au plan d'action annuel du secteur. Les actions impulsées par le programme ont permis de renforcer les capacités des principaux acteurs en charge de la planification avec la mise en place d'une programmation holistique qui comprend l'ensemble des financements du secteur : budget national, FCSE et autres projets. La CAMOS joue aujourd'hui un rôle important d'appui à la planification et consolide les Plans d'action des ministères en charge de l'éducation et de la formation.

Par ailleurs, l'organisation du suivi des performances du FCSE s'est inscrit dans un cadre de dialogue permanent entre les partenaires du secteur au sein du GLPE et des instances de pilotage et de suivi du plan sectoriel de l'éducation. Le FCSE a permis de renforcer le dialogue sectoriel avec une planification et un rapportage technique et financier (au niveau central et régional) qui prend en compte l'ensemble des ressources du secteur : budget de l'État, FCSE et les financements des autres PTF.

['3.5 Effets de l'aide sectorielle sur l'efficience du système', section in the offline Completion Report]

Les audits externes du FCSE

Chaque année, un audit externe du FCSE est réalisé par un cabinet d'audit indépendant. Les résultats des audits se sont améliorés au fil des années. Pour les audits µ2µ024 et précédents, les auditeurs ont formulé une opinion sans réserve sur les états financiers qui donnent une image fidèle des dépenses exécutées et des recettes effectivement perçues par le FCSE. Ils ont attesté que les fonds du FCSE avaient été utilisés conformément aux conditions contractuelles applicables dont les conventions de financement et le manuel de procédures du FCSE. Les dépenses inéligibles sont présentées en annexe 5. Malgré le contexte difficile né des évènements du 26 juillet 2023 ainsi que les sanctions qui en ont découlé, le taux d'inéligibilité est resté en dessous de 1% et le taux d'exécution a été de 58% pour 2024.

Coordination et dialogue conjoint

La force du FCSE réside dans son caractère fédérateur, réunissant 8 bailleurs contributeurs, permettant ainsi de mieux coordonner les appuis des PTF au secteur de l'éducation, de réduire les coûts de transaction et d'avoir une plus forte prévisibilité des financements sur plusieurs années, facilitant le suivi des acteurs nationaux.

La mise en place du FCSE a permis de renforcer le dialogue sectoriel entre les PTF et la partie nationale et de mieux le structurer. Les discussions sont davantage orientées sur la complémentarité des ressources du budget de l'État, du FCSE et des projets extra budgétaire pour l'atteinte des objectifs du plan sectoriel. Les rapports de performances du secteur sont élaborés chaque année et contiennent des informations sur les dépenses de l'Etat et des PTF ; ce qui permet d'avoir une plus grande visibilité des efforts de l'État dans les financements consacrés aux différentes stratégies du PTSEF et crée une opportunité de dialogue renforcé autour de ces efforts et de l'atteinte des objectifs du PTSEF. Cette visibilité est particulièrement importante dans le cadre des ressources transférées aux structures déconcentrées de l'éducation, aux organismes autonomes et aux établissements scolaires. Le suivi de l'exécution budgétaire du FCSE implique le suivi de l'exécution budgétaire des ressources de l'État et permet d'entamer un dialogue avec le gouvernement afin de garantir que les financements du FCSE viennent en complémentarité des ressources de l'État et non en substitution.

Ainsi, l'alignement et la complémentarité des financements du FCSE avec le budget de l'État représentent un effet de levier important pour améliorer le dialogue avec le gouvernement autour des politiques publiques et sur l'allocation des ressources nationales.

La planification

Les Ministères en charge de l'éducation et de la formation élaborent une planification annuelle qui intègre les ressources du FCSE et du budget de l'Etat. Cette planification respecte le cycle de programmation budgétaire. Des efforts importants ont été déployés avec les assistants techniques afin d'améliorer la qualité des plans d'actions annuels budgétisés et les plans d'action régionaux annuels budgétisés. Toutefois, le dialogue doit encore progresser et s'appuyer sur le suivi-e´valuation, qui reste relativement faible.
Par ailleurs, la planification devrait être davantage déconcentrée et être réalisée au niveau des départements. Ainsi, une marge de progression importante reste à faire au niveau des appuis à la planification.

Conditions Affecting the Project

Detailed Description
['2.5 Conditions affectant le financement/programme' section in the offline Completion Report]

Les conditions internes / externes qui ont facilité la réussite du programme

1. Les conditions institutionnelles
Le FCSE a été créé en 2017 à la suite d'une volonté du gouvernement Nigérien et de ses partenaires techniques et financier d'améliorer l'efficacité de l'aide et la coordination des partenaires au développement.
La Cellule d''Appui à la Mise en Œuvre et au Suivi du Plan Sectoriel (CAMOS) qui est rattachée à la primature, joue un rôle central dans le fonctionnement du FCSE dans la mesure où elle est maître d'ouvrage du FCSE pour les activités relatives au pilotage, à la planification et à la coordination sectorielle.

Avec la création du FCSE, une cellule centrale de comptabilité a été implantée au niveau de la CAMOS pour appuyer la tenue des comptes et le rapportage financier du FCSE (CCCA/CAMOS). Un logiciel (TOMPRO) a été mis en place au niveau de cette cellule pour doubler les enregistrements comptables, faciliter les rapprochements et la production de rapports financiers mensuels. Conformément à la lettre d'entente signée entre les PTF et le gouvernement du Niger, un contrôleur des marchés publics et des engagements financiers ainsi qu'un comptable public, en charge uniquement des opérations du FCSE ont été nommés à la CAMOS. En plus de son rôle d'appui/conseil primordial, la CAMOS joue un rôle moteur pour faire avancer les choses (planification, rapportage technique et financier) et coordonner des ministères qui n'ont pas tous la même capacité, le même agenda et la même volonté de faire. L'équilibre reste encore à trouver entre le besoin d'efficacité et la volonté d'impliquer et de veiller à l'appropriation de tous les acteurs.

2. Le dispositif d'assistants technique
Des faiblesses en matière de capacités ont été identifiées lors de la mission de conception du FCSE, pouvant engendrer et/ou accentuer les risques fiduciaires et opérationnels. Pour atténuer ces risques, un plan de renforcement des capacités a été mis en œuvre et un important dispositif d'assistance technique a été mobilisé afin d'appuyer les services centraux, déconcentrés et décentralisés. Les douze assistants techniques prévus sur la composante 3 du programme GPE ont été déployés en octobre 2021, pour une durée de 39 mois dans les domaines de la comptabilité-finances, de la passation de marchés, de la planification et du suivi-e´valuation ainsi que de la décentralisation et des infrastructures. Ce dispositif a été renforcé à partir de mai 2023 avec l'arrivée de deux assistants techniques supplémentaires (1 en gestion comptable et 1 en finances publiques pour le FAFPA). L'assistance technique intervient dans une logique de renforcement des capacités et de transfert de compétence, accompagnent les services centraux et déconcentrés des ministères. Leurs appuis visent à :
- Mieux maîtriser les procédures d'exécution de la dépense et de passation des marchés publics (mise en concurrence, analyse des offres, pièces justificatives, archivage, etc.)
- Améliorer la planification axée sur les résultats avec notamment un meilleur ciblage des priorités qui tient compte des données et des informations disponibles,
- Produire des rapports de qualité et dans les délais. Les retards dans la production des rapports techniques et financiers s'observent à tous les niveaux (central, régional, établissements publics autonomes) et viennent perturber le fonctionnement du FCSE, l'exécution des exercices d'audit et donc les versements des PTF du FCSE.

Ainsi, le renforcement de capacités des acteurs a été un des objectifs clés du programme pour améliorer la gouvernance et le pilotage du système éducatif aux niveaux central, déconcentré et décentralisé (pertinence des activités planifiées, régularité de l'exécution de la dépense, rapportage technique et financier). L'assistance technique n'intervient pas en substitution (même si la substitution est parfois indispensable au démarrage du fonds) mais, en accompagnant les administrations grâce notamment au développement (i) d'outils adaptés au contexte et aux besoins des administrations, (ii) de formations régulières « sur site » et d'ateliers basés sur « le learning by doing ». Elle est directement positionnée dans les administrations publiques centrales et déconcentrées.

Les conditions internes / externes qui ont entravé la réussite du programme

1. Le coup d'État militaire
Comme signalé dans la section 2.1. sur l'efficacité globale, le coup d'Etat militaire intervenu le 23 juillet 2023 a considérablement freiné la dynamique autour du FCSE et les résultats du programme. La levée des sanctions de la CEDEAO en février 2024, a marqué une légère reprise des activités. Toutefois, les décisions du gouvernement de supprimer les Conseils communaux et Régions des collectivités territoriales, les maires étant remplacés par des administrateurs nommés et les attributions des Conseils régionaux étant transférées aux Gouvernorats. Ces changements ont eu un impact direct sur les activités de l'ANFICT qui travaille avec les Collectivités territoriales, et notamment sur la réalisation des investissements scolaires.

Par ailleurs, la CAMOS a connu des difficultés de coordination et de pilotage avec la vacance des postes de coordonnateur, d'experts nationaux en planification et suivi-e´valuation jusqu'en mars 2025.

Lessons and Recommendations, Successful Practices and Innovative Interventions

Detailed Description
['2.6 Enseignements et recommandations, pratiques réussies et interventions innovantes' section in the offline Completion Report]

Les principaux enseignements liés à la mise en œuvre du financement sont les suivants :

Pour rappel, le FCSE est opérationnel depuis le milieu de l'année 2018 et la contribution du GPE date de 2021.
Le passage de l'aide projet à l'aide budgétisée, a eu une forte valeur ajoutée sur l'accompagnement de réformes importantes telles que la déconcentration et la décentralisation, sur le renforcement des capacités nationales, sur les ressources dédiées au secteur de l'éducation. Les leçons suivantes peuvent être retenues :

1. En reconnaissant le rôle moteur des ministères dans la mise en œuvre de leurs propres politiques et en les mettant dans le siège conducteur de la planification, de l'exécution et du rapportage, le FCSE renforce leurs responsabilités dans l'atteinte des résultats et accroît la redevabilité des acteurs qui ne sont plus uniquement des bénéficiaires mais d'abord des partenaires.

2. Le changement de paradigme avec l'aide budgétisée prend du temps car il s'agit d'accompagner le changement de pratiques, de process au niveau des institutions qui sont constituées d'individus avec des compétences, des qualifications et des motivations diverses. L'accompagnement des réformes ne peut se faire sur du court terme ; pour que le renforcement des capacités puisse porter ses fruits, il semble indispensable de (i) positionner les assistants techniques au cœur des administrations bénéficiaires, (ii) adopter une pédagogie par l'action « learning by doing » qui est adaptée aux besoins des bénéficiaires. L'équilibre entre le renforcement des capacités et la substitution peut parfois être difficile à trouver en fonction des contraintes.

3. La fongibilité des ressources des partenaires contributeurs au FCSE, impliquent de prendre des décisions qui peuvent parfois aller à l'encontre de certaines orientations / règles édictées par un des partenaires du FCSE pour l'intérêt du bon fonctionnement du FCSE.

Impact Stories

Detailed Description

N/A

Assessment of Project Implementation: Efficiency

Overall Efficiency

Level of Efficiency 4

Substantial

Timeliness

Detailed Description

['3.2 Respect des délais' section in the offline Completion Report]

Le financement du GPE en appui à la mise en œuvre du Plan de transition du secteur de l'éducation et de la formation (PTSEF) a été approuvé en mai 2020 par le GPE. D'un montant de 77 300 000 euros, le financement est structuré autour d'un volet principal dont le montant (71 700 850 euros) est une contribution versée au Fonds Commun Sectoriel de l'Éducation (FCSE) et d'un volet secondaire regroupant l'ensemble des appuis techniques nécessaires à la bonne exécution du programme (5 599 150 euros). L'annexe 5 présente le détail des versements et de l'exécution des fonds du FCSE. Le premier versement des fonds du GPE au FCSE a été réalisé 17 mois après son approbation auprès du GPE. En raison du coup d'État militaire de juillet 2023, plusieurs partenaires ont suspendu leur contribution au FCSE. Au titre de l'exercice 2024, seuls le GPE a versé sa contribution.

Detailed Description

N/A

Grant Costs

Detailed Description

['3.3 Coûts unitaires' section in the offline Completion Report]

Dans une approche programme, les couts unitaires ne sont pas mentionnés au moment de l'élaboration de la requête de financement. Dans une approche programme, les couts unitaires ne sont pas mentionnés au moment de l'élaboration de la requête de financement.

Au niveau des infrastructures, 6 conventions ont été signées entre le MEN et l'ANFICT (2 en 2021, 2 en 2022 et 2 en 2023). Les durées d'exécution sont différentes pour chaque convention. En toute logique, celles signées en 2021 ont de très bons taux d'exécution quand il est fait un point des réalisations en 2025. Dès 2022, les réalisations ont été insuffisantes pour les infrastructures et les équipements des communes et des Conseils régionaux. Les conventions signées en 2023 n'ont pas été exécutées mais seulement engagées. Ces résultats en dents de scie sont à la fois expliqués par un démarrage plutôt lent des prestations de l'ANFICT dont les capacités ont ensuite augmenté au fil des années (recrutement de personnels, acquisitions logistiques, développement des outils de gestion et de suivi) et par la crise politique accompagnée des sanctions de la CEDEAO durant plus de six mois (de mi 2023 à début 2024).

D’une manière générale, les résultats en termes d’infrastructure ont été en dessous des attentes et les durées d’exécution des conventions ont été assez longues. Plusieurs facteurs ont contribué à freiner l’exécution des infrastructures :
• La montée en capacité d’exécution de l’ANFICT
• Les retards pris par le MEN pour fixer en annexe des conventions les sites de construction et d’équipement des salles de classe
• Les retards dans les transferts budgétaires ordonnancés par le Ministère en charge de l’enseignement primaire
• Les difficultés rencontrées par l’ANFICT dans ses relations avec les Collectivités locales

Même si dans l’ensemble les conventions de travaux et d’équipements ont toutes pris du retard, les résultats des conventions 2021 et 2022 montrent que l’Agence a gagné en capacités de transfert et de suivi technique durant cette période. Ces résultats encourageants ont été stoppés par la crise politique de juillet 2023.

Alignment and Harmonization

Detailed Description
['3.4 Utilisation des systèmes nationaux dans le cadre du financement' section in the offline Completion Report]

Alignement sur le Trésor.

Les contributions financières des PTF du FCSE sont versées sur un compte au nom du Trésor ouvert à la Banque centrale des États d’Afrique de l’Ouest (BCEAO). Ce Compte ne peut pas être nivelé au profit d’autres comptes de l’État. Il sert exclusivement à alimenter les comptes centraux et régionaux dédiés pour les dépenses FCSE. Les comptes régionaux FCSE sont ouverts au nom du Trésor à la BCEAO, dans ses antennes régionales, ou dans les Banques commerciales agréées par le Trésor lorsque nécessaire. Les ressources sur ces comptes séquestres du FCSE sont sanctuarisées et ne peuvent être utilisées à d’autres dépenses que celles inscrites sous les lignes de crédits du FCSE.

La phase administrative des dépenses du FCSE est donc assurée par les Directions des Ressources matérielles et financières?(DRFM) des Ministères sectoriels et le Ministère des finances. Lors de la phase comptable, le paiement des dépenses de la portion centrale du FCSE est assuré par un comptable public dédié. Dans les régions, cette fonction est prise en charge par le trésorier payeur régional et dans les départements elle relève du trésorier départemental.

Alignement sur la passation des marchés.

Les règles de passation des marchés utilisées par le FCSE sont alignées sur le code des marchés publics nigérien. Les marchés du FCSE sont intégrés dans le logiciel de gestion des passations de marchés de l’État (SGIMAP). Conformément à la directive 05/2005 de l’UEMOA, deux institutions sont chargées de surveiller la préparation, la passation et l’exécution des marchés publics : l’Agence de régulation des marchés publics (ARMP) et la Direction générale du contrôle des marchés publics (DGCMP). La passation des marchés passe par les différentes commissions de passation des marchés au sein des différents ministères sectoriels, départements et établissements publics, ou par la DGCM.

Des mesures additionnelles ont été mises en place dans le cadre de certains marchés passés sur le FCSE afin de garantir un bon déroulement des marchés et de mitiger les risques. Ces dérogations sont inscrites dans le manuel de procédure et le protocole d’entente. Elles sont de plusieurs ordres :
Des Avis de Non-Objection donnés par les PTF du FCSE sur (i) le plan de passation des marchés, (ii) des marchés qui dépassent certains seuils, (iii) les contrats de maîtrise d’ouvrage déléguée, (iv) les contrats et conventions entre entités publiques, y compris la maitrise d’ouvrage communale

L’intégration dans les dossiers d’appel d’offres d’un document complémentaire concernant (i) la déclaration d’intégrité et (ii) la gestion environnementale et sociale

Les audits financiers réalisés par des auditeurs indépendants relèvent une mise en concurrence imparfaite souvent caractérisée par (i) des offres factices produites par la même personne ou pour le moins avec les mêmes moyens informatiques, (ii) des offres venant de fournisseurs non-inscrits dans le répertoire des fournisseurs, (iii) des offres incomplètes mais non rejetées, (iv) des irrégularités concernant les contrats de « pause-café » dont les fournisseurs ne sont pas identifiés au plan fiscal.

Partnerships

Detailed Description

N/A

Use of Data and Evidence for Improvement

Detailed Description

['3.7 Amélioration grâce à l’utilisation des données et des éléments concrets' section in the offline Completion Report]

Les mécanismes de suivi du FCSE s’inscrivent pleinement dans le dispositif institutionnel de pilotage et de suivi existant au niveau des ministères et du PTSEF. Le cadre de résultat du FCSE étant celui du PTSEF, il intègre les indicateurs liés au financement du PME sur la part fixe comme sur la part variable. Les financements du PME étant inscrits dans le FCSE, les données de suivi ont été celles des rapports annuels de performances élaborés chaque année. Ces rapports se sont basés sur les données techniques issues des annuaires statistiques et des services des ministères en charge de l’éducation et de la formation et des données financières issues du Ministère des Finances et du FCSE.

Les mécanismes de suivi du FCSE s’inscrivent pleinement dans le dispositif institutionnel de pilotage et de suivi existant au niveau des ministères et du PTSEF. L’organisation du suivi des performances du programme s’est donc inscrite dans un cadre de dialogue permanent entre les partenaires du secteur au sein du GLPE et des instances de pilotage et de suivi propres au FCSE.

Par ailleurs, le manuel de procédures fixe l’obligation de collecter les sources de financement sur le budget de l’État, le FCSE et les projets extra budgétaires. Cela permet d’avoir une plus grande visibilité des efforts de l’État dans les financements consacrés aux différentes stratégies du PTSEF et crée une opportunité de dialogue renforcée autour de ces efforts et de l’atteinte des objectifs du PTSEF. Le suivi de l’exécution budgétaire du FCSE implique le suivi de l’exécution budgétaire des ressources de l’État et permet d’entamer un dialogue avec le gouvernement afin de garantir que les financements du FCSE viennent en complémentarité des ressources de l’État et non en substitution.

L’alignement et la complémentarité des financements du FCSE avec le budget de l’État représentent un effet de levier important pour améliorer le dialogue avec le gouvernement autour des politiques publiques et sur l’allocation des ressources nationales.

Use of GPE Processes

Detailed Description

N/A

Sustainability and Grant Management

Sustainability

Detailed Description

Malgré le coup d'Etat Militaire de juillet 2023, les ressources du FCSE ont continué à être exécutées.
Le Chef de file des PTF-FCSE est passé de l'AFD à l'UNICEF, entraînant une autre dynamique dans la mesure où les approches alignées ne constituent pas le « cœur » des interventions de l'UNICEF, même si cette agence contribue au FCSE depuis plusieurs années. L'assistance technique est désormais portée par l'UNICEF jusqu'au 31/10/2025.

Les risques pouvant mettre à mal la pérennité des acquis du programme et plus largement du FCSE, ainsi que les progrès institutionnels (déconcentration et décentralisation) et opérationnels (planification, rapportage, taux d'exécution) obtenus depuis plusieurs années sont :
- Le non-renouvellement de l'assistance technique en appui aux fonctions clés suivantes : passation des marchés, gestion financière et comptable, planification et rapportage, décentralisation.
- La faiblesse du pilotage de la CAMOS dans ses fonctions de coordination et de suivi des acteurs du FCSE, notamment dans l'appui dans le processus de planification et de rapportage et dans le suivi comptable et budgétaire
- L'insuffisance du dialogue stratégique et opérationnel avec les Ministère et la Primature (pour rappel, la CAMOS est sous la tutelle de la Primature).

Si le dispositif d'assistance technique n'a pas vocation à perdurer, un accompagnement des services centraux, déconcentrés et décentralisés apparaît toujours nécessaire au Niger pour les fonctions clés mentionnés ci-dessus. Ainsi, dans le cadre du nouveau Programme de Financement du PME ou les fonds ont été délégués à l'UNICEF, un des enjeux majeurs pour maintenir le FCSE sera de poursuivre le dispositif d'Assistance Technique au sein de la CAMOS, de l'ANFICT et des services du Ministère.

Par ailleurs, l'autre enjeu pour le FCSE sera de maintenir l'alignement des financements sur les procédures nationales avec notamment :
- L'inscription des budgets dans les lois des finances
- Le versement des ressources dans le compte Pivot ouvert à la BCEAO et l'utilisation des Comptes séquestres BCEAO au niveau central et régional et des autres comptes séquestre comme celui de l'ANFICT
- L'utilisation des procédures nationales de passation des marchés et d'exécution de la dépense avec le maintien de la double comptabilité Tompro.

Dans le cas contraire, cela signifierait un retour à une approche « projet » ou les fonds seraient gérés par l'UNICEF selon une modalité non alignée avec une aide fragmentée. Il s'agirait alors d'un véritable retour en arrière sur l'efficacité de l'aide. Le staff de l'UNICEF ne peut pas se substituer à la technicité des assistants techniques positionnés au sein des administrations.

Grant Management and Use of Funds

Unspent Funds

Amount of funds that were not spent by grant closing

6,468,216

Detailed Description

Please note that the amount above is in euros ('Amount of funds that were not spent by grant closing').

[The attached Completion Report of December 2025 includes Annex 5 (bis) 'Annexe 5 : Rapport sur l'exécution financière de l'ESPIG Niger' and Annex 6 'Annexe 6 : Rapport sur l'exécution financière de l'ensemble du FCSE sur la période 2020-2024' to further explain the unspent funds by the end of the grant]

['5.1 Fonds non dépensés' section in the offline Completion Report]

À la clôture du financement, une partie des ressources allouées au programme n'a pas été entièrement consommée et doit être reversé au GPE. Cette situation s'explique par plusieurs facteurs liés au calendrier de mise en œuvre, aux modalités de décaissement et à la nature des dispositifs financés.

Dans le cadre de la composante 1, qui constituait la contribution principale au Fonds Commun Sectoriel de l'Éducation (FCSE), l'ensemble des versements prévus a été effectué à l'exception du dernier, initialement programmé pour 2024. Compte tenu de l'entrée du programme dans sa dernière année d'exécution, l'AFD et les équipes du GPE avaient convenu d'un versement en deux tranches : 75 % avant l'été et 25 % à l'automne 2024, sur la base d'une actualisation des besoins de trésorerie. Toutefois, les décaissements du FCSE n'ayant pas progressé au rythme attendu, la seconde tranche n'a pas pu être transférée avant la date limite du 31 décembre 2024 fixée pour les versements, le GPE n'ayant pas souhaité prolonger cette échéance. Au total sur le composante 1 le reliquat correspondant, d'un montant de 6 341 672 euros, n'a pas été versé au FCSE et peut être reversé au GPE (voir annexe 5).

Par ailleurs, dans le cadre du fonctionnement budgétaire global du FCSE, la fongibilité des ressources rend nécessaire une analyse globale du FCSE (voir annexe 6). L'exécution financière du FCSE sur la période 2020-2025 fait apparaître un niveau de consommation global de 83 690 380 euros. Les fonds du GPE sur la période peuvent donc être considérés comme intégralement consommés. Les audits externes réalisés sur la période confirment la conformité et la justification de ces dépenses. Les dépenses non éligibles font l'objet d'une demande de remboursement par la partie nationale et devront être reversées sur le compte du FCSE. L'intégralité de ces dépenses non-éligibles est imputée au financement propre de l'AFD au FCSE et le financement du GPE peut être considéré comme sans dépenses non-éligibles. Conformément aux règles de gestion des fonds communs sectoriels, les dépenses non exécutées sont reprogrammées sur les exercices suivants.

Concernant les composantes 2 et 3, les montants non consommés à la clôture du programme sont restés marginaux. La composante 2 (appuis techniques et supervision), d'un montant initial de 1 599 150 euros, a permis de financer l'ensemble des contrats prévus (I&D, COFIMA, RSM, JH-Consult et INTES). Les prestations ont été intégralement réalisées et le reliquat final s'élève à 126 428 euros. Celui-ci sera remboursé au GPE par l'AFD (voir annexe 5)

La composante 3, dédiée au dispositif d'assistance technique du FCSE (4 000 000 euros), a été intégralement mise en œuvre à travers le contrat d'assistance technique conclu avec le cabinet I&D, permettant un appui régulier aux équipes du ministère et des partenaires. Le reliquat final, strictement résiduel, s'élève à 116 euros. Celui-ci sera remboursé au GPE.

En conclusion, les fonds non utilisés au titre de l'allocation se limitent essentiellement à la tranche non décaissée de la composante 1. Le montant total à reverser au GPE est de 6 468 216 EUR.

Management Performance

Level of Management Performance 5
Highly Satisfactory (HS)

Detailed Description
L'alignement de l'aide extérieure et la mutualisation des ressources de plusieurs partenaires a notamment pour avantage :

(i) De s'appuyer sur toutes les structures existantes avec une responsabilité accrue des administration centrales, déconcentrées et décentralisées dans la mise en œuvre du programme
(ii) D'augmenter les lieux de mise en œuvre du PSE sur tout le territoire national

Le manuel de procédures du FCSE fixe l'ensemble de ces aménagements ainsi que les règles de planification, de rapportage, de gestion budgétaire, comptable et financière en mettant en exergue les responsabilités de chaque acteur. La description des rôles et des responsabilités de chacun, renforce ainsi la redevabilité qui est essentielle à l'obtention des résultats.

Cofinancing (not related to the Multiplier)

Detailed Description
N/A

Document Attachments

Tangible Outputs, Knowledge Products, and Results Framework

#	File Name	Document Type	Description
1	NIGER ESPIG - Rapport Clo^ture STG_nov2025_final.docx	Evaluation Report	ESPIG Completion Report with annexes (12/25)

The documents listed were submitted with the progress report. If you'd like access to them, please contact the grant operations officer for your country.

Annexes

Annex 1: List of Acronyms

Acronym	Description

Annex 2: Global Numbers Reporting Template

Provide the data related to GPE's three global numbers for this reporting period below:

- Textbooks purchased and distributed
- Teachers trained
- Classrooms built or rehabilitated

Note: For cofinanced grants, please provide the proportion that can be attributed to GPE grant. For example, if the grant's financial contribution accounts for 50 percent of a teacher training activity, the proportion that can be attributed to GPE grant for the number of teachers trained through that activity would be 50%. If the unit of analysis in the indicator is the number of schools and not classrooms, please

enter an estimated number of classrooms and provide an explanation in the comments box.

GPE Indicators

Textbooks purchased and distributed

#	Indicator	Actual Number Achieved (during this reporting period)	% attributed to this grant (for cofinanced grants)	Comments
1	Nombre de manuels élèves distribués	1,035,040	59	Pour le primaire : 660.251 Pour le secondaire : 374.789 Total = 1,035,040 Percentage attributed to this grant: 59% (ESPIG - Euro 70,831,784/ Total FC - Euro 119,766,716)*100 Euro 77,300,000.00 (Approved Grant Amount) - Euro 6,468,216.00 (Unspent funds) = 70,831,784.00

GPE Indicators

Teachers trained

#	Indicator	Actual Number Achieved (during this reporting period)	% attributed to this grant (for cofinanced grants)	Comments
1		0	0	

GPE Indicators

Classrooms built or rehabilitated

#	Indicator	Actual Number Achieved (during this reporting period)	% attributed to this grant (for cofinanced grants)	Comments
1	Nombre de salles de classes construites	559	59	599 Salles de classe construites Percentage attributed to this grant: 59% (ESPIG - Euro 70,831,784/ Total FC - Euro 119,766,716)*100

Euro 77,300,000.00 (Approved Grant Amount) -
Euro 6,468,216.00 (Unspent funds) = 70,831,784.00

Annex 3: Variable Part Reporting Template (During Implementation)

No Data Available

Annex 4: Cumulative Beneficiary Children / Other Students Reporting Template

Provide the cumulative number of children of pre-primary, primary and secondary school age (both in school and out of school) and other students (adolescents beyond secondary school age and adult learners participating in basic education programs), who directly participated in project activities, received project-supported incentives or services, or benefited from project interventions so far. Also provide relevant disaggregated values by sex (applicable to all grants).

If appropriate and available, provide disaggregated values by varied subgroups and by education level. Reporting beneficiary data cumulatively means counting all beneficiaries as a running total, adding up all beneficiaries since the start of the grant and up to the end of this reporting period. Data on beneficiaries are to be collected using the methods and tools proper to each project. It is understood that some disaggregated data will only be collected if a project expressly targets specific subgroups through their interventions and uses their own methods for counting beneficiary children/other students

NOTE: For cofinanced grants, please provide the numbers for the entire program and indicate the proportion that can be attributed to GPE grant. For example, if the grant's financial contribution accounts for 40 percent of the program that is cofinanced by GPE and other donors, enter 40% in the "% attributed to this grant.

	Pre-primary (optional)	Primary (optional)	Secondary (optional)	Others (optional)	Total	% attributed to this grant (for cofinanced grants)
Number of children who directly benefited from the project so far:		11,200,000	2,400,000		13,600,000	59
Of which, girls:		5,260,000	1,080,000		6,340,000	59
Of which, children with a disability (optional):						
Of which, refugee children (optional):						
Of which, internally displaced children (optional):						

Of which, out-of-school children, in school age (optional):						

Of which, children from marginalized ethno-cultural/ linguistic minorities: specify which ones (optional):

Provide any comments on beneficiary children/students, if needed. This could include, for example, the definition employed by the project for a particular subgroup (including a more granular description of these subgroups), the approach/tool used to calculate the number of beneficiaries overall or by subgroup, any limitation of the approach/tool employed for this calculation and reasons why data on beneficiary children/students are unavailable. Please provide the number or proportion of girls for varied subgroups in the comment section below, if available.

Le FCSE ayant une portée nationale avec une multiplication des lieux d'exécution, il a bénéficié à tous les élèves du Niger. Les données ci-dessous sont issues des annuaires statistiques et portent sur un cumul des quatre années.

Percentage attributed to this grant: 59%
(ESPIG - Euro 70,831,784/ Total FC - Euro 119,766,716)*100

Euro 77,300,000.00 (Approved Grant Amount) - Euro 6,468,216.00 (Unspent funds) = 70,831,784.00

1 High-There were no shortcomings or at most minor shortcomings in the continued alignment between project activities and the needs of the beneficiaries, partners and the sector. The project provided clear evidence of such alignment. If circumstances changed, the objectives were changed accordingly to keep objectives fully relevant. Substantial-TThere were moderate shortcomings in the continued alignment between project interventions and the needs of the beneficiaries, partners and the sector. The project provided generally sufficient information on such alignment. If circumstances changed, the objectives were changed accordingly to keep objectives fully relevant. Modest-There were significant shortcomings in the continued alignment between project interventions and the needs of the beneficiaries, partners and the sector. The project provided limited information on such alignment. If circumstances changed, the objectives were not changed accordingly to keep objectives fully relevant. Negligible -There were severe shortcomings in the continued alignment between project interventions and the needs of the beneficiaries, partners and the sector. The project differed from those current needs or did not provide information to assess such alignment. If circumstances changed, the objectives were not changed accordingly to keep objectives fully relevant.

2 High-The project exceeded or fully achieved its objectives (intended outcomes) or is likely to do so. Substantial-The project almost fully achieved its objectives (intended outcomes) or is likely to do so. Modest- The project partly achieved (or is expected to partly achieve) its objectives (intended outcomes). Negligible- The project barely achieved or did not achieve (minimal achievement, if any, or is expected to barely or not achieve) its objectives (intended outcomes).

3 The scale is as follows: Negligible – The component/objective did not achieve (minimal achievement, if any, or is expected to barely or not achieve) its intended outcomes. Modest – The component/objective partly achieved (or is expected to partly achieve) its intended outcomes. Substantial – The component/objective almost fully achieved its intended outcomes or is likely to do so. High – The component/objective exceeded or fully achieved its intended outcomes or is likely to do so.

4 High-Efficiency exceeded expectations. Substantial- Efficiency was what would be expected in the sector. Modest-Efficiency was below expectations in the sector. Negligible- Efficiency was very low compared to both the benefits (if any) and with recognized norms in the sector.

5 Highly Unsatisfactory – Overall grant management performance prevented the achievement of one or more grant outputs. Unsatisfactory – Overall grant management performance limited or jeopardized the achievement of one or more grant outputs. Moderately Unsatisfactory – Overall grant management performance delayed the achievement of one or more grant outputs, but issues were resolved during the grant life cycle. Moderately Satisfactory – Overall grant management performance supported the grant to achieve most of its major outputs efficiently with moderate shortcomings. Satisfactory – Overall grant management performance supported the grant to achieve almost all of its major outputs efficiently with only minor shortcomings. Highly Satisfactory – Overall grant management performance supported the grant to achieve or exceed all of the major outputs efficiently without significant shortcomings.